

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 08 avril 2024

Délibération N°3 du 08 avril 2024

Date de convocation **Etaient présents : (16)**
02.04.24

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,
Dominique Paul Adjoint,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise
Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin,
Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 21

Etaient Excusés : (7)

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Michel Ménager,
Serge Planchon ayant donné délégation à Carole Dufils, Isabelle Poulain
ayant donné délégation à Olivier Artur, Guy Sénécal ayant donné
délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani.

Secrétaire de séance : Céline Obin

Budget communal

Taux d'imposition des taxes directes locales 2023

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Ménager, Adjoint au Maire

Propose au Conseil Municipal que les taux des taxes directes locales pour l'année 2024 soient
fixés ainsi :

Taxe foncier (bâti) 72,09 %
Taxe foncier (non bâti) 76,77 %
Taxe habitation 19,37 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en décide ainsi par 18 voix pour et 3 contre.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Séance du 08 avril

Signé par : MARYLINE FOURNIER
Date : 09/04/2024
Qualité : MAIRE